

Centre d'Action Médico Sociale Précoce (CAMSP)



PÔLE FEMME-ENFANT



chr
orléans

Qu'est ce que le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce ?

Nos missions

Vous avez pris contact avec le CAMSP polyvalent : c'est un centre de consultations et de soins pour les enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des difficultés dans leur développement.

C'est un centre compétent dans différentes disciplines et qui a pour missions :

- Prévention, dépistage et diagnostic
- Soins et accompagnement des enfants et de leur famille

L'ensemble de ces actions est de chercher à favoriser l'insertion du jeune enfant dans son milieu familial et social, et de soutenir un développement harmonieux de ses capacités.

Toutes ces actions se font en étroite collaboration avec la famille.



Qui ?

Notre équipe pluridisciplinaire se compose de :

■ Pédiatres

Le médecin pédiatre contribue à prévenir, à dépister et à diagnostiquer les difficultés du développement des enfants. Il prescrit les différents bilans et examens nécessaires. Il élabore le projet de soins avec la collaboration des professionnels. Il fait le lien avec les différents partenaires.

● Pédopsychiatre

Le médecin pédopsychiatre reçoit les enfants et les familles en consultations. Il participe à l'élaboration d'un diagnostic et d'un projet de soins ou d'orientation. Il évalue le développement de l'enfant dans ses aspects affectifs, relationnels et intellectuels. Il peut soutenir les parents et la fratrie dans la recherche d'un ajustement aux difficultés de l'enfant.

▶ Cadre de santé

Le cadre de santé a pour fonction l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des familles dans l'organisation des soins. Il est responsable de l'encadrement de l'équipe pluridisciplinaire et de la gestion logistique de la structure. Il fait la liaison avec les services administratifs du Centre Hospitalier et les partenaires.

■ Psychologue

Le psychologue réalise une observation du développement psychique de l'enfant en évaluant ses compétences ainsi que les difficultés qu'il peut rencontrer dans son développement intellectuel et affectif (autonomie, relation aux autres, confiance en soi...). Le psychologue peut alors proposer un suivi psychologique individuel où la communication et les jeux seront le support des séances.

Il est également à la disposition des parents lors de rencontres ponctuelles ou régulières.

▶ Orthophoniste

L'orthophoniste réalise des évaluations et assure la prise en charge des enfants qui présentent des troubles de la communication, de la compréhension du langage, de la parole, de l'articulation et de la déglutition. Il accompagne l'entourage quant au retentissement de ces troubles sur le quotidien.

▶ **Psychomotriciens(nes)**

Après une évaluation de l'ensemble des compétences (motrices, relationnelles, coordinations...) de l'enfant, le psychomotricien propose un suivi en individuel et/ou de groupe selon une fréquence adaptée au besoin de chaque enfant.

Le psychomotricien accompagne, guide, stimule l'enfant dans son développement au moyen de jeux d'éveils, corporels, sensoriels, moteurs...

● **Kinésithérapeute**

Le kinésithérapeute évalue et rééduque les enfants présentant des troubles de la posture, du mouvement ou des troubles orthopédiques et/ou neuromoteurs.

La neuromotricité permet au travers du jeu d'accompagner l'enfant dans l'acquisition de la marche ou d'une motricité optimale en fonction de ses capacités.

■ **Éducateur(rice) de jeunes enfants**

L'éducateur favorise l'épanouissement de l'enfant en valorisant ses compétences, en tenant compte de son environnement familial, culturel, éducatif, social afin de soutenir une autonomie harmonieuse et une socialisation adaptée.

C'est par l'écoute des familles, de leurs questionnements éducatifs qu'il propose un soutien à la parentalité.

● **Assistant(e) social(e)**

L'assistant social se tient à la disposition de l'entourage familial tout au long de la prise en charge de l'enfant. L'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches, l'accompagnement social et familial ainsi que l'orientation, font partie de ses missions.

L'assistant social est souvent amené à travailler avec des partenaires extérieurs.

▶ **Secrétaire**

La secrétaire accueille les enfants et leurs familles, organise le dossier médical, fixe les différents rendez-vous (réunions, consultations) Elle fait également le lien entre l'équipe pluridisciplinaire, les familles et les différents partenaires.

Comment ?

Le fonctionnement

- La demande du premier rendez vous est une démarche de la famille et nécessite une prise de contact par courrier. Les consultations ne font pas l'objet d'un paiement direct par les familles (financement par conseil général + caisses d'assurance maladie). Lors de votre première venue, vous devez vous procurer un bon de consultation.
- Le jour de la première consultation, vous rencontrez les secrétaires afin d'établir un dossier administratif. Vous êtes ensuite reçu par un des pédiatres.
- Une synthèse pluridisciplinaire permet d'organiser :
 - les bilans nécessaires au sein du CAMSP
 - ou une ré-orientation vers une autre structure plus adaptée.
- Les différents suivis qui pourront vous être proposés sont :
 - Des consultations médicales,
 - Des suivis individuels ou en groupe,
 - Une évaluation sociale.
- Le CAMSP peut suivre les enfants jusqu'à l'âge de six ans. Une orientation de soin qui correspond au besoin de votre enfant vous sera proposée. L'équipe vous accompagnera pour organiser la poursuite des soins.

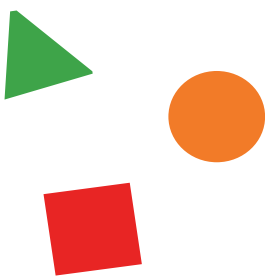
Avec qui ?

Nos partenaires :

- Structures d'accueil de la petite enfance
- ▲ Écoles maternelles
- Partenaires médicaux et médico-sociaux
- Structures spécialisées
- ▶ Autres C.A.M.S.P



Notes - Rendez-vous



Sont à la disposition des parents (affichés dans la salle d'attente) :

- charte des droits et libertés de la personne accueillie,
- règlement de fonctionnement.



Nous situer

CENTRE HOSPITALIER
RÉGIONAL D'ORLÉANS

14, avenue de l'hôpital

CS 86709 - 45067 ORLÉANS cedex 2

L'entrée se fait par le hall principal, niveau 0,
Point Vert, pôle Femme-Enfant.

Passer devant le bureau de consultations et
d'hospitalisations.

Prendre le couloir des consultations et vous rendre
à la lettre G - CAMSP.

En voiture : Stationnement possible dans les
parkings de surface à proximité ou les parkings
en sous-sol du nouvel hôpital.

En tram : Ligne A - Arrêt Hôpital accueil

En bus : Ligne 1

Nous contacter

Pour tout renseignement :

Par téléphone : 02 38 74 42 90

Du lundi au vendredi :

9h00 - 12h30

Le mercredi :

9h00 - 12h30 et 14h - 16h30

**La première consultation nécessite
une demande écrite des parents.**



CENTRE HOSPITALIER
RÉGIONAL D'ORLÉANS
14, avenue de l'hôpital
CS 86709 - 45067 ORLÉANS cedex 2

www.chr-orleans.fr